

Ordonnance de M. de Frontenac qui enjoint aux gens de guerre et habitants de Montréal de reconnaître le sieur Jacques Bizard comme major et de lui obéir en ce qui concerne sa charge ainsi qu'il est dit dans la commission royale du 1er mai 1677 (27 septembre 1677).....	218
Ordonnance de M. Duchesneau qui défend de troubler, empêcher et violenter les officiers de justice et de s'immiscer dans les règlements de police ni dans l'exercice des fonctions des dits officiers (25 octobre 1677).....	222
Ordonnance de M. Duchesneau qui défend la chasse et la pêche dans l'éten due de la seigneurie de Saint-François appartenant au sieur Crevier (15 décembre 1677).....	224
Ordonnance de M. de Frontenac au sujet des mines qui pourraient se trou ver dans la Nouvelle-France (16 mars 1678).....	226
Ordonnance de M. de Frontenac qui défend la traite des pelleteries dans les habitations des sauvages et profondeur des bois tant du côté de Canada que de celui de l'Acadie (12 mai 1678).....	228
Ordonnance de M. de Frontenac qui enjoint aux gouverneurs, juges, sei gneurs et commandants de faire observer l'ordonnance de Sa Majesté du 15 avril 1676 et d'informer contre ceux qui y contreviendront (20 mai 1678).....	229
Ordonnance de M. Duchesneau qui défend à toutes personnes d'aller à la traite des pelleteries dans les habitations des sauvages à peine d'être punies, etc (17 septembre 1678).....	232
Ordonnance de M. Duchesneau qui renouvelle les défenses d'aller à la traite dans les habitations des sauvages et dans la profondeur des bois (17 septembre 1678).....	237
Ordonnance de M. Duchesneau qui défend à tous habitants de la Prairie de-la-Madeleine de tenir cabaret ni vendre de boissons (22 sept. 1678)..	238
Ordonnance de M. Duchesneau qui permet au sieur Migeon de Branssat d'exercer la charge de bailli à Montréal, d'administrer la justice aux habitants, etc, etc, (24 septembre 1678).....	241
Procès-verbal de l'arrangement intervenu entre M. de Frontenac, M. l'évê que de Québec et M. Duchesneau au sujet de l'établissement des cures fixes en la Nouvelle-France (7 octobre 1678).....	242
Ordonnance de M. Duchesneau qui porte injonction aux seigneurs de défricher et faire habiter leurs seigneuries dans un an (30 octobre 1678)....	245
Ordre de M. de Frontenac au sieur de Villeray de se retirer dans l'île Saint-Laurent (île d'Orléans) et d'y attendre l'ordre de passer en France pour répondre de sa conduite au roi (4 juillet 1679).....	247
Ordre de M. de Frontenac au sieur de Tilly de se retirer à Beauport et d'y attendre l'ordre de passer en France pour répondre de sa conduite au roi (4 juillet 1679).....	248
Ordre de M. de Frontenac au sieur d'Auteuil de se retirer en sa maison de Monceaux à Sillery et d'y attendre l'ordre de passer en France pour répondre de sa conduite au roi (4 juillet 1679).....	249
Ordonnance de M. de Duchesneau qui porte que sur le refus fait par diver ses personnes de prendre des pièces de 4 sols et des sols marqués au prix ordinaire et suivant le cours qu'ils ont dans le pays, les dites espèces seront exposées pour leur prix accoutumé jusqu'à ce que par les pre miers vaisseaux l'on ait eu connaissance des volontés de Sa Majesté sur ce fait (18 juillet 1679).....	250
Ordonnance de M. Duchesneau qui permet au sieur Migeon de Branssat d'informer contre les personnes qui retirent les coureurs de bois et les favorisent en leur fournissant des marchandises (25 août 1679).....	252
Ordonnance de M. Duchesneau qui réitère les défenses d'aller en traite chez les sauvages (21 octobre 1678).....	253